



**« PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA
RESILIENCE DES COMMUNAUTES POUR UN
DEVELOPPEMENT INCLUSIF ET DURABLE AU
BURUNDI - PERIODE DE 2021 A 2025 ».**

RAPPORT ANNUEL 2023



Adresse

62, Avenue Nzero,
Kinindo Ouest



Email

info@acord.bi



Phone

+257 22218309

INTRODUCTION

L'année 2023 est la troisième année de mise en œuvre du programme stratégique initié pour une période de cinq ans allant de 2021 à 2025. Ce programme contribue à la réalisation des ODD sur les aspects suivants: (i) éradication de la pauvreté, (ii) lutte contre la faim, (iii) amélioration de la nutrition pour les groupes spécifiques notamment les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et allaitantes, (iv) le planning familial, (v) accès à la santé en général et la santé sexuelle et reproductive en particulier, (vi) égalité des sexes, (vii) réduction des inégalités, (viii) adaptation et résilience au changement climatique et (ix) Protection de la faune et de la flore terrestres. Il contribue également au Programme National d'Investissement Agricole du Burundi, à la Politique Nationale de l'Environnement, à la Politique Nationale Genre, à la politique Nationale de Santé Publique, à la politique nationale de la jeunesse, au Programme National de Développement (PND) du Burundi et la vision du gouvernement d'un Burundi émergent en 2040 et développé en 2060.

Le programme stratégique 2021-2025 s'intitule « PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE DES COMMUNAUTES POUR UN DEVELOPPEMENT INCLUSIF ET DURABLE AU BURUNDI ». En plus de l'initiation de nouvelles interventions, les réalisations de cette année 2023 ont contribué au renforcement des acquis des années antérieures. D'importants résultats ont été atteints notamment dans la structuration et le renforcement des capacités des organisations de producteurs et des structures communautaires, l'aménagement et la protection des terroirs, la promotion de l'accès aux facteurs de production, d'augmentation de la production et de la productivité, le planning familial, l'amélioration de la nutrition chez les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et allaitantes, la promotion de l'agro écologie stable et durable, l'amélioration de la gouvernance et la participation citoyenne, la prévention et résolution des conflits, la promotion de l'équité genre dans la gestion des revenus du ménage ainsi que l'adaptation aux changements climatiques. Un accent particulier a été mis sur la redynamisation des organes de gouvernance et l'alignement à la loi régissant les organisations sans but lucratif.

REALISATIONS

Au cours de l'année 2023, les principaux résultats atteints sont résumés ci-dessous :

Au niveau de l'appui des membres des communautés à l'accession à un meilleur espace de participation citoyenne pour la gouvernance locale et le développement communautaire (Thématique 1) :

- » 8694 membres des communautés dont 3307 femmes et 3440 jeunes ont été renforcés sur le leadership transformationnel et la bonne gouvernance et 6350 manuels techniques ont été diffusés à 6350 personnes dont 2830 femmes et 2600 jeunes.
- » 464 nouvelles structures communautaires composées de 3658 membres dont 1340 femmes et 1390 jeunes ont été mises en place, renforcées et accompagnées.
- » 343 nouvelles organisations de producteurs agricoles ont été accompagnées sur les aspects juridiques, organisationnels et techniques. Elles sont composées de 10150 membres dont 5253 femmes et 3533 jeunes
- » 7232 membres des communautés dont 3431 femmes et 2211 jeunes ont été structurés et atteints par les techniques novatrices de producteurs agricoles.
- » 4226.42 ha ont été protégés par des terrasses progressives végétalisées qui ont été mises en place avec le système de HIMO payée composée 1560 personnes dont 945 femmes et 720 jeunes.
- » 81503 exploitants dont 33022 femmes et 33209 jeunes ont été accompagnés sur tous les aspects en rapport avec l'intensification agricole dans les marais et sur collines.

- » 914 producteurs agricoles dont 629 femmes ont été conscientisés l'approche de crédit sous caution solidaire et autres produits financiers à leur portée pour le financement de leurs AGR et métiers.
- » 36 tontines ont été structurées au niveau communautaire et accompagnées en faveur de la caution solidaire pour accès aux crédits ruraux

Au niveau de l'accession par les petits producteurs agricoles, femmes et jeunes aux conditions politiques, techniques et financières favorables à la sécurité alimentaire, économique et environnementale (Thématique 2) :

- » 4840 ménages agricoles dont 2051 représentés par des femmes et 1592 par des jeunes ont été accompagnés dans l'élaboration participative de leur vision de développement.
- » 7930 têtes de bétail ont été distribuées composées de 1379 bovins, 1451 porcins, 660 caprins et 4440 lapins.
- » 337 ménages agricoles ont sécurisé leurs exploitations par des certificats fonciers.
- » 16.3 tonnes de plançons de pomme de terre ont été distribués à 611 exploitants dont 306 femmes et 140 jeunes, ainsi que 2,174 tonnes de KCI aux mêmes exploitants.
- » 12,3 tonnes de semences de blé ont été distribuées à 2336 exploitants dont 1405 femmes et 650 jeunes, ainsi que 10,25 tonnes d'urée aux mêmes exploitants
- » 40,26 tonnes de semences de haricot ont été distribuées à 10940 exploitants dont 4638 femmes et 3520
- » 7 004 634 boutures de patate douce à chair orange ont été distribuées à 20 037 exploitants dont 8797 femmes et 6500 jeunes,
- » 7,313 tonnes de semences de haricot biofortifié ont été distribuées à 3449 exploitants dont 1573 femmes et 1130 jeunes.
- » 1.55 tonnes de semences de soja ont été distribuées à 681 exploitants dont 307 femmes et 222 jeunes
- » 14.7 tonnes de semences de maïs ont été distribuées à 5136 exploitants dont 2630 femmes et 1800 jeunes
- » 250000 rejets de bananier ont été distribués à 2635 exploitants dont 1601 femmes et 960 jeunes
- » 86477 plants fruitiers ont été distribués à 8262 exploitants dont 902 femmes et 2847 jeunes
- » Au cours de la campagne sylvicole 2022-2023 qui s'est terminée au mois de Mars 2023, 68 associations/groupements de pépiniéristes ont été encadrées. 5 399 679 plants forestiers et agroforestiers ont été produits et plantés. 2765,82 ha de crêtes dénudées ont été reboisés
- » Au cours de la campagne sylvicole 2023-2024, 269 associations/groupements de pépiniéristes ont été encadrées. 3 182 407 plants/arbustes forestiers, agroforestiers et fourragers dont l'Eucalyptus, le Maesopsis, le Grévilea, le Cedrela, le Markhamia, le Calliandra et le Leucena ont été produits et plantés

Au niveau de l'engagement et adoption de la culture du dialogue par les personnes leaders, autorités locales et membres des communautés et participation des femmes et des jeunes dans la prévention, transformation des conflits et consolidation de la paix (Thématique 3) :

- » Des structures communautaires constituées par 254 CMC, 14 CCGR et 77 structures communautaires inclusives et multisectorielles mises en place selon les 7 piliers de la sécurité humaine ont été accompagnées. Elles sont composées de 1066 personnes dont 484 femmes et 335 jeunes.
- » 30 GAP ont été accompagnés dans leurs activités de consolidation de la paix et de conduite des projets de développement économique et de cohésion sociale qu'ils ont montés.
- » 18 activités culturelles SLAM ont été réalisées en faveur de la tolérance et la transformation des conflits dans 11 communes
- » 11 sessions d'élaboration des visions communales de développement local et cohésion sociale, ont été organisées dans 11 communes.
- » 502 conflits ont été résolus au niveau local et 21 ont été référés aux instances habilitées
- » 11 Contrats sociaux entre les décideurs locaux, les jeunes et les femmes pour un meilleur vivre ensemble ont été signés dans 11 communes

Au niveau de l'engagement par les personnes leaders, autorités locales et membres des communautés à la création d'un environnement favorable à une gouvernance et développement local inclusifs fondés sur les droits humains et l'équité genre (Thématique 4) :

- » 350 femmes entrepreneurs ont été formées sur l'élaboration du plan d'affaire et ont été accompagnées dans leurs activités.
- » 100 femmes commerçantes ont été formées sur la création et la gestion des AGRs et ont été encadrées dans leurs activités.
- » 6 points focaux genre ont été mis en place aux différents bureaux de ACORD BURUNDI et renforcés pour contribuer à la politique de prévention des abus et exploitation sexuelle (PSEAH).
- » Des sessions de renforcement des capacités sur l'équité genre dans les ménages à l'aide des outils GALS et « ménages fidèles » en faveur d'une vision de développement et stabilité des ménages ont été organisées et ont vu la participation 1366 personnes dont 663 femmes et 598 jeunes.

Au niveau de l'amélioration des déterminants de la santé des personnes vulnérables aux risques sanitaires et l'accession au traitement des problèmes de santé en vue de la sauvegarde du capital humain (Thématique 5)

- » 11 cellules de santé ont été créées au niveau communautaire.
- » 35 personnes membres du staff de ACORD dont 10 femmes ont été renforcées sur diverses thématiques
- » 6830 personnes ont été sensibilisées sur les déterminants de la santé et l'adoption d'un
- » Des sessions communales d'information des membres des PCSAN élargies aux leaders religieux sur l'approche SPC « Suivi de la Promotion de Croissance » et d'autres approches sensibles et spécifiques à la nutrition ont été organisées et ont vu la participation de 80 personnes dont 15 femmes et 24 jeunes ont participé à ces sessions.

- » Des sessions de mobilisation communautaire au niveau de chaque CDS à l'endroit des leaders communautaires et religieux pour le SPC ont été organisées et ont vu la participation de 352 personnes dont 163 femmes et 183 jeunes ont participé à ces sessions
- » Des séances de sensibilisation et renforcement des capacités des ML et ASC sur les approches de prise en charge de la malnutrition aigüe modérée ont été organisées et ont vu la participation de 645 personnes.
- » Des sessions de mobilisation sur le dépistage actif et la prise en charge de la malnutrition au niveau communautaire ont été organisées et ont vu la participation de 3226 personnes dont 948 femmes et 1061 jeunes.
- » Une campagne de 5 jours de dépistage systématique des enfants de 6-59 mois, des femmes enceintes et femmes allaitantes a été organisé sur 223 collines des provinces Bubanza et Cibitoke.
- » Des références et contre références des enfants ayant une malnutrition aigüe sévère vers les centres de santé et vice versa ont été effectuées et 995 enfants en situation de MAS ont été référés dans les CDS proches de leurs localités.
- » 4764 enfants en situation de MAM ont été référés dans les FARN pour être suivis
- » Une émission publique «Barushe nguhere », 23 émissions radio et 11 spots de sensibilisation ont été diffusés pour contribuer au changement de comportement en matière de la PF et nutrition

Au niveau du développement du cadre institutionnel et organisationnel de ACORD BURUNDI et renforcement de la mise en œuvre des programmes et projets selon une approche basée sur les résultats (Thématique 6) :

- » Sous la facilitation du Gouverneur de la province Cankuzo, un dialogue sur la gouvernance foncière a été initié avec les partenaires du foncier de la province. Une campagne de sensibilisation a été menée dans les communes de la commune et deux notes de plaidoyer élaborées l'une sur les modalités de fonctionnement des comités de reconnaissance collinaire et une autre sur les synergies de complémentarités entre les services en charge du foncier.
- » Après analyse de la mesure de la BRB sur la gestion des groupements financiers communautaires, une note de plaidoyer a été produite par le Groupe de plaidoyer Agricole et adressée à son Excellence le Président de la République, le suivi continue.
- » Différents outils pour améliorer la visibilité de ACORD BURUNDI ont été produits et animés.
- » Un renforcement des capacités du personnel de ACORD BURUNDI sur diverses thématiques a été effectué avec une participation de 35 personnes dont 10 femmes.
- » Deux nouveaux partenariats ont été conclus respectivement avec le Projet Nkuriza du MSPLS financé par la Banque Mondiale et le Projet Accelerated Innovations Delivery Initiative (AID-I) financé par le Gouvernement Américain via l'USAID
- » Trois conventions de financement ont été reconduites de 2023 à 2026 (APTES et TAPSA II), 2023 (Foncier), PIPARV B (mai 2023-mars 2024)
- » Deux Assemblées Générales Ordinaires de tous les membres de ACORD BURUNDI ont été tenues, respectivement en dates du 1/4/2023, du 3/6/2023 et une Assemblée Générale Extraordinaire le 23 mai 2023
- » Cinq réunions de coordination/conseil de Direction ont été tenues respectivement au 31 Mars, au 22 Juin, au 17 Août, au 6 Octobre et au 21 Décembre 2023.

ZONE D'INTERVENTION ET PARTENARIATS EN 2023

Au cours de cette année 2023, la zone couverte par les interventions de ACORD BURUNDI était de 16 sur 18 provinces que compte le pays, avec 8 provinces couvertes par des activités financées par des PTF. Deux nouveaux partenariats ont été conclus notamment dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Nkuriza du MSPLS financé par la Banque Mondiale et du Projet AID-I de l'USAID financé par le Gouvernement des Etats Unis. Ainsi, en 2023, le nombre de PTF est passé de 6 en 2022 à 7, portant le nombre de projets financés à 10. Les résultats de l'année ont été le fruit d'une équipe de 71 personnes dont 21 femmes de différentes capacités techniques et au profil socioéconomique varié à l'image des valeurs de l'organisation.

PARTENARIATS ET COLLABORATIONS THEMATIQUES

En plus de ces PTF, ACORD BURUNDI collabore avec les ministères sectoriels et leurs structures décentralisées. Il s'agit entre autres du Ministère de l'intérieur, du développement communautaire et de la sécurité publique, du Ministère de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage, du Ministère de la solidarité nationale, des affaires sociales, des droits de la personne humaine et du genre et du Ministère de la communication, des technologies de l'information et des médias. ACORD BURUNDI salue la bonne collaboration avec ces structures, à tous les niveaux.

ACORD collabore aussi avec les organisations engagées sur les mêmes thématiques, soit en consortium pour la mise en œuvre des projets/programmes, soit en groupes thématiques (GPA pour le plaidoyer agricole), soit en sous-groupes sectoriels pour la consolidation/capitalisation de la paix (Gouvernement et PNUD). Cette collaboration existe aussi bien au niveau national qu'au-delà des frontières du pays, notamment avec les projets/programmes à travers des consortia tels que FACE, TAPSA, PCPC et AID-I

DEFIS RENCONTRES

Cette période sous rapport s'inscrit dans un contexte spécifique particulier où certains faits ont impacté directement ou indirectement les activités de ACORD BURUNDI. Il s'agit notamment de la hausse du prix et de la pénurie prolongée du carburant, de la flambée des prix des denrées alimentaires, de l'inflation, de la guerre en Ukraine, etc. La circulaire de la BRB sur la réglementation des groupements financiers communautaires a mis en cause les stratégies de mobilisation communautaires de l'épargne et du crédit.

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2024

S'agissant des perspectives pour l'année 2024, ACORD BURUNDI va focaliser ses efforts sur les indicateurs du Plan Stratégique. Outre les activités prévues sur le terrain, une attention particulière sera portée sur plusieurs initiatives clés, y compris la recherche de nouvelles opportunités de financement et l'amélioration de la visibilité.

ACORD BURUNDI devrait aussi s'adapter au nouveau découpage administratif pour se rassurer de l'accessibilité des services à la population.